ELISABETH DOINEAU

«"Aujourd'hui, je voterai contre le texte du Sénat concernant la bioéthique"»

04/02/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je voterai contre parce que ce texte est discriminant. Si je me félicite de l'ouverture de la PMA pour toutes les femmes, en couple ou seules, je ne puis accepter que le remboursement par l'Assurance maladie soit conditionné à un critère médical. Il y aurait de fait une inégalité de traitement laissant penser que certaines PMA seraient vertueuses et d'autres pas!

Je voterai contre parce que ce texte est déconcertant. Il ne tient absolument pas compte des travaux de la commission spéciale, qui a proposé un texte équilibré, entre prise en compte des progrès techniques et scientifiques et mise en place d'un cadre très stricte. Ce texte pouvait, bien sûr, faire l'objet de modifications en séance, mais il a été totalement et systématiquement détricoté. Son contenu est parfois **incohérent** : par exemple, possibilité de tests génétiques en première intention dans le cadre du dépistage néonatal mais suppression du DPI- A qui n'aurait été possible qu'à titre expérimental et sous conditions...

Je voterai contre. Une fois n'est pas coutume, je préfère encore la version de l'Assemblée nationale!

Elisabeth DOINEAU Sénatrice de la Mayenne, conseillère départementale

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC